## Mercredi, 13 Avril, 1870.

## Les Membres présents sont :

L'honorable Joseph Edouard Cauchon, Président.

## Les honorables Messieurs

Aikins,	Cormier,	Leslie,	Reesor,
Anderson,	Dever,	Locke,	Renaud,
Armand,	Dickey,	McClelan,	Ritchie,
Benson,	Dickson,	McCully,	Robertson,
Bill,	Duchesnay, E. H.	J., McDonald,	Ross,
Blake,	Dumouchel,	McLelan,	Ryan,
Bots ford,	Ferrier,	Malhiot,	Seymour,
Burnham,	Guévremont,	Miller,	` Shaw,
Campbell,	Hazen,	Mitchell,	Simpson,
Chaffers,	Holmes,	Odell,	Skead,
Chapais,	Kenny,	Olivier,	Wark,
Christie,	Lacoste,	Price,	Wilmot.

## PRIÈRES:

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :-

De G. A. P. Turgeon et autres, du comté de Pontiac, dans la province de Québec;—de Patrick Devine et autres, du comté de Renfrew;—de J. P. Wells et autres;—et d'Angus Shaw et autres, du comté de Prescott, dans la province d'Ontario; demandant séparément que la requête de la compagnie du chemin de fer central du Canada lui soit accordé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation du township de Collingwood, dans le comté de Grey, à "imposer et percevoir des droits de havre à l'embouchure de la Rivières aux Castors, et pour "d'autres fins."

Et aussi le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de "jonction de Montréel et Champlain," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements aux dit bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des " pénitenciers de 1868, " a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Mitchell,

Le dit bill a été amendé.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer " la compagnie du canal d'Ontario et Erié. "

L'honorable M. Dickson a proposé, secondé par l'honorable M. Locke,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et